



50 actions pour une ville plus propre

Lundi 28 novembre 2011

Une ville propre, c'est une attente légitime pour ses administrés et une priorité pour la Municipalité.

L'évolution des modes de vie collectifs et des comportements individualistes contraint chaque jour un peu plus l'environnement urbain :

- *la pause déjeuner, de plus en plus souvent prise sur un banc, dans un parc, sur une place,*
- *la restauration rapide à emporter,*
- *les emballages et sur-emballages jusqu'à la déraison,*
- *les journaux gratuits diffusés massivement dans la rue,*
- *les tracts publicitaires qui encombrant nos boîtes aux lettres,*
- *les tags, stickers et autres affichages sauvages qui recouvrent nos murs,*
- *les déjections canines intempestives,*
- *les appareils électroménagers que l'on remplace de plus en plus souvent,*
- *les mobiliers lourds et encombrants dont on ne sait que faire,*
- *les accessoires à usage unique et donc « jetables »...*

sont quelques exemples des nuisances de notre monde moderne et trop souvent amplifiés par les incivilités. Impression ou réalité ? Ces comportements sont difficilement acceptables au regard du bien vivre ensemble dans sa ville. **La propreté est un enjeu qui appelle l'implication de tous et de tous les instants.** Saint-Étienne n'est pas un cas isolé, aujourd'hui, aucune des grandes agglomérations n'échappe à cette réalité.

Le mieux nettoyer est indissociable du moins salir.

La Municipalité s'est engagée résolument dans cette voie dès le début du mandat, en proposant des réformes structurelles notamment dans l'organisation du territoire en relation avec le travail des agents. **Certaines des actions décrites dans ce document sont déjà actives depuis plusieurs mois. Ce plan est en premier lieu une mise en cohérence des interventions et des moyens de la Ville.**

La Municipalité, élus et agents, entend poursuivre dans cette voie en mobilisant toutes les énergies pour concrétiser dans les faits ce plan propreté résolument inscrit dans une politique active de développement durable.

A - LA PROPRETÉ, un enjeu de proximité

Adaptation de l'organisation des moyens humains et matériels pour apporter une réponse au plus près des attentes des usagers.

1. **Organisation des agents de terrain sur l'ensemble de la ville pour favoriser la proximité avec les usagers action engagée**
 - refonte des secteurs d'intervention
 - rapprochement équipes cantonniers - jardiniers sur un même périmètre
 - périmètres d'intervention en cohérence avec ceux des conseils de quartier
2. **Adéquation entre les horaires de travail des agents de terrain et la présence des usagers sur l'espace public action engagée**
 - adaptation des horaires des agents de nettoyage
 - sur une plage horaire élargie en semaine pour tenir compte :
 - de la présence en continu des usagers sur le centre-ville
 - des nouveaux modes de vie (restauration rapide)
 - pour garantir une présence des agents de nettoyage le samedi et le dimanche
3. Interventions rapides pour nettoyer l'espace public après chaque manifestation
4. **Mise en place de cantonniers îlotiers sur le centre ville et les cœurs de quartier action engagée**
 - lors de la nouvelle sectorisation, les circuits de nettoyage manuels et mécaniques ont été redéfinis pour chaque quartier :
 - les fréquences de passage ont été réactualisées pour chaque îlot
 - la priorité a été donnée à la création d'îlots, traités manuellement, dans les centres de vie
 - la présence des îlotiers permet le contact quotidien et direct avec les usagers
5. **Évolution de la plateforme « Saint-Étienne Bonjour » pour répondre rapidement aux demandes de la population action engagée**
 - la nouvelle plateforme « *Saint-Étienne Bonjour* » a été mise en place au printemps 2011
 - Pour mieux gérer les demandes de proximité elle est complétée par une équipe dédiée d'agents administratifs au sein de la direction *Cadre de vie*. Elle est chargée de traiter les réclamations dans les meilleurs délais en apportant la réponse la plus appropriée en faisant le lien avec les équipes de terrain
6. Identification d'un « référent cadre de vie » dans chaque quartier, pour faciliter les relations entre élus, administration et citoyens
7. Echanges avec les conseils de quartier autour de l'entretien de l'espace public
8. **Amélioration des abords verts de chaussée action engagée**
 - amélioration de la propreté et de l'image des « entrées de ville » et des talus en bord des voies importantes et fréquentées
 - création d'une équipe spécialisée au sein de la direction *Cadre de vie*, qui interviendra tout au long de l'année :
 - remise à niveau progressive des espaces dégradés
 - entretien récurrent
9. Installation de nouveaux sanitaires publics, accessibles aux personnes en situation de handicap action engagée
10. **Aménagements paysagers temporaires sur les espaces en attente de travaux action engagée**
 - recensement des espaces délaissés en liaison avec le Conseil de Quartier
 - analyse en fonction du devenir de l'espace
 - actions à mener

- traitement des sites

11. Intervention auprès des propriétaires pour qu'ils assurent le bon entretien de leur terrain

B - COLLECTE DES DÉCHETS, une coopération active avec Saint-Étienne Métropole

Saint-Étienne Métropole partage avec la ville de Saint-Étienne les missions d'entretien de l'espace public, via la gestion des différentes collectes de déchets. Elles concernent à la fois les usagers, les commerçants et les forains. C'est pourquoi certaines actions sont portées par les deux collectivités.

12. **Ouverture d'une deuxième déchèterie dans le quartier de la Chauvetière début 2012**
action engagée
13. Amélioration du service de ramassage des encombrants pour les personnes âgées, en situation de handicap ou sans véhicule **action engagée**
14. Sensibilisation des forains au tri et aux gestes citoyens **action engagée**
15. Poursuite du service gratuit de collecte des cartons aux commerçants **action engagée**
16. **Démarche expérimentale pour la diminution de la présence des bacs de collecte non remisés sur la voie publique**
 - identifier des sites sensibles en centre ville ou dans des centres de vie où les bacs restent sur la voie publique après le passage de la collecte,
 - faire l'inventaire des difficultés de remisage,
 - étudier des solutions de remisage,
 - sensibiliser les usagers (particuliers, commerçants), les syndicats, les sociétés de nettoyage
17. Développement de la collecte de vêtements pour leur offrir « une seconde vie » **action engagée**
18. **Amélioration des corbeilles à papier et de leur collecte** **action engagée**
 - un nouveau modèle de corbeille a été validé et commence à être installé
 - mieux identifiable par les personnes en situation de handicap visuel
 - permettant d'éviter le contact physique avec le couvercle
 - expérimentation prochaine de sacs-poubelles identifiables par les malvoyants
 - expérimentation prochaine d'une corbeille permettant le tri sélectif
 - optimisation de la collecte des corbeilles avec l'acquisition d'un compacteur
19. Amélioration et maintenance des contenants de tout type
20. Amélioration de l'espace public après la collecte des déchets
21. **Promotion du compostage et du recyclage**
 - à l'exemple de la récupération des sapins de Noël, qui sont ensuite broyés et utilisés en paillage des espaces arborés



C - LA VILLE, un espace public à protéger

La Ville prend en compte les dégradations liées aux incivilités, telles que les décharges sauvages, tags, affichage sauvage, dégradations des coffrets de concessionnaires qui perturbent fortement notre environnement et la qualité de vie des Stéphanois.

22. Diminution des dépôts sauvages récurrents action engagée

- recensement des décharges sauvages récurrentes et suivi de leur évolution
 - Depuis le printemps, une expérience est en cours sur 20 sites sensibles
 - aménagements ponctuels
 - sensibilisation / surveillance / verbalisation
 - extension de la démarche sur de nouveaux sites

23. Actions contre les tags et affichages sauvages action engagée

- intervention au plus vite pour enlever affiches et tags par des équipes spécialisées
 - accompagnement des propriétaires pour enlèvement des tags et graffitis
 - verbalisation
 - étude d'un mobilier limitant le collage des affichettes sur les supports
 - mise en service récente d'un nouveau parc de machines anti-graffiti et désaffichage

24. Réfection des voies les plus détériorées

25. Décoration artistique des commerces vacants

- diagnostic des commerces vacants, dévalorisants visuellement
- recherche des propriétaires ou bailleurs
- décoration artistique des façades et vitrines

26. Sensibilisation des jeunes au respect des espaces publics

- participation à des actions pédagogiques dans les établissements scolaires
- mobilisation d'étudiants lors d'évènements festifs
- recrutement de jeunes volontaires dans le cadre du service civique

27. Intervention auprès des opérateurs (téléphonie, EDF, Numéricable...) pour améliorer la qualité de leurs actions sur l'espace public

28. Reconduction de la démarche « chantier propre » auprès des entreprises intervenant sur le domaine public

D - LES INCIVILITES, une lutte collective

La qualité environnementale de l'espace public dépend du travail des agents et de l'utilisation de cet espace par les usagers. Le non-respect des espaces et les incivilités dégradent notre environnement. Les actions de sensibilisation et de communication seront menées et prolongées en dernier recours par la nécessaire verbalisation.

29. Sensibilisation des usagers au respect de l'espace public

- effectuer une sensibilisation au contact direct des citoyens
- rechercher le dialogue avec le voisinage
- procéder à des actions de communication ciblée

30. Actions de communication régulières et visibles

- Sainté Mag, site web
- communication institutionnelle par thématique sur supports publicitaires urbains
- flyers distribués en boîte aux lettres
- communication en phase avec l'année thématique...

31. Verbalisation des contrevenants (décharges sauvages, dégradations, incivilités...)

- verbalisation avec timbre-amende pour les gestes incivils les plus courants
- verbalisation avec constat et procès-verbal pour gestes incivils manifestes et coûteux pour la collectivité **action engagée**

32. Mise en place depuis l'été 2011 de la brigade environnement proximité avec des agents assermentés

33. Lutte contre les pollutions et nuisances animales (bruits, déjections...) et sensibilisation des propriétaires d'animaux

- diagnostic des « sites canins » et des distributeurs de sacs « toutounet »
- rénovation des espaces canins existants
- développement des espaces canins
- rencontres pédagogiques avec les propriétaires de chiens
- partenariat avec les vétérinaires...

E - LE DEVELOPPEMENT DURABLE, une ambition humaine et technologique à partager

La prise en compte du développement durable est une préoccupation constante de la Municipalité. Elle se concrétise au quotidien et dans les faits dans les pratiques de terrain par des actions respectueuses de l'environnement. De même la Ville a à cœur d'accompagner les associations d'insertion.

34. Emploi des moyens de désherbage respectueux de notre environnement **action engagée**

- une charte « zéro phyto » (zéro pesticide) a été signée avec la Frapna en mars 2011

35. Réduction de la quantité d'eau utilisée sur l'espace public, tout en améliorant la qualité de la propreté

36. Acquisition de nouveaux véhicules et engins plus performants et moins polluants **action engagée**

- Un effort financier important permet de renouveler une partie du parc ou d'engins dédiés à l'entretien de l'espace public
- Certains véhicules intervenant dans le centre ville seront électriques



37. Rassemblement des Stéphanois lors d'une journée « quartier propre »

- accompagnement des initiatives des Conseils de quartier dans l'organisation de « journées de nettoyage citoyen »

38. Rédaction d'une charte de « bon usage » de l'espace public pour ses occupants

39. Accompagnement des associations et structures de quartier dans la réinsertion professionnelle en direction des métiers « verts » **action engagée**

- plusieurs d'entre elles interviennent actuellement pour l'entretien des espaces vert et le nettoyage des surfaces minérales

40. Actions auprès de publics jugés pour des faits répréhensibles pour aider à la réinsertion et lutter contre les récidives

F - LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC, un suivi nécessaire

Afin de réaliser un suivi des différents objectifs et d'évaluer l'impact des actions du plan propreté, plusieurs outils de suivi sont mis en place. Ils permettent de se mobiliser autour d'un processus d'amélioration continue.

41. Création d'un observatoire de la qualité de l'entretien de l'espace public **action engagée**

- création d'un référentiel
- participation d'agents communaux de tout métier pour l'analyse
- proposer les régulations nécessaires
- analyser 6 mois plus tard pour comparer les résultats

42. Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers de l'espace public

- reconduction de l'enquête de satisfaction dans le prolongement de celle réalisée en 2010

43. Élaboration d'indicateurs de suivi de la propreté en diagnostiquant les sites récurrents et en s'appuyant sur les attentes de Stéphanois

- diagnostic des sites récurrents de non-propreté (souillures, déjections canines, décharges sauvages)
- proposition d'actions adaptées pour chaque quartier

44. Mise en place d'un comité de suivi du plan propreté

45. Recensement des niveaux d'entretien dans un référentiel de gestion

G - LES AGENTS MUNICIPAUX, une communauté en action

Il est important de valoriser tous les agents municipaux qui contribuent ensemble à offrir un espace public agréable pour tous

46. Reconnaissance et valorisation du travail des agents **action engagée**

47. Sensibilisation des citoyens-usagers au travail des agents, pour une meilleure co-responsabilité sur la propreté de l'espace public

48. Mobilisation de toutes les directions de la Ville en faveur de la propreté sur l'espace public **action engagée**

49. Coordination des actions des agents de terrain pour offrir aux Stéphanois un espace public accueillant **action engagée**

50. Tri et valorisation des déchets des services municipaux **action engagée**

- la Ville se veut exemplaire, et dispose désormais de sa propre déchetterie, pour le tri et la valorisation des déchets produits par l'ensemble de l'action municipale

